



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

spectacle vivant

Question écrite n° 118997

Texte de la question

M. Eric Woerth attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la disparité des moyens financiers alloués à la Picardie pour le spectacle vivant par rapport aux autres régions. Le 20 juin dernier, les directeurs des lieux artistiques et culturels, réunis au sein du « Réseau Picardie », après avoir été reçus au ministère de la culture, ont fait trois propositions à la DRAC de Picardie concernant une augmentation des aides aux compagnies, le subventionnement-plancher des scènes conventionnées et une aide aux projets en réseau. Au regard des priorités qu'il a définies lors de la présentation du budget 2007 à la presse et recouvrant « le soutien aux équipes indépendantes et au réseau des lieux subventionnés par l'État », il souhaiterait avoir la confirmation des trois aides demandées afin d'amorcer le rééquilibrage des crédits déconcentrés pour le spectacle vivant en faveur de la Picardie.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118997

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 février 2007, page 1678

Question retirée le : 27 février 2007 (Retrait pour cause de question identique)